

Communiqué de presse

Pose de la première pierre du nouveau bâtiment du CHOR

Nou la poz promié soubasman nout dëmin an CHOR 2030

**CHOR 2030, pour la santé et le bien-être des Réunionnais,
ensemble vers un avenir ambitieux**

Le Centre Hospitalier Ouest Réunion franchit ce 17 juillet 2026 une étape déterminante de son programme CHOR2030 avec la **pose de la première pierre du bâtiment ambulatoire**, un équipement majeur destiné à renforcer l'offre de soins dans l'Ouest de La Réunion et à répondre aux besoins croissants de la population.

Retour sur l'intégralité du programme CHOR2030

Le CHOR, ouvert en 2019, a vu son activité augmenter de 20% depuis. Face aux besoins de santé en forte progression par rapport à la capacité d'accueil du CHOR, l'établissement engage une extension ambitieuse : CHOR2030.

Ce programme comprend :

- D'un côté une augmentation des capacités d'hospitalisation complète avec 60 nouveaux lits via la surélévation de l'aile Sud (ouverture en octobre 2026)
- De l'autre un bâtiment ambulatoire de plus de 5 000 m²

Pour une amélioration de l'expérience patient, grâce à des organisations modernisées et des infrastructures adaptées.

« Aujourd'hui, l'Ouest de La Réunion fait face à des besoins de santé particulièrement pressants. Nous manquons de capacités en dialyse, en chimiothérapie, en hospitalisation de jour et en consultations spécialisées. Ce ne sont pas des chiffres abstraits : ce sont des patients que nous connaissons, que nous suivons, et pour qui chaque semaine d'attente compte » précise Dr. DELPIRE, Vice-Président de la Communauté Médicale d'Etablissement du CHOR.

Un bâtiment ambulatoire de 5 000 m²

La première pierre posée ce 17 juillet marque le lancement officiel de la construction d'un bâtiment de 3 niveaux, moderne, durable et conçu selon les normes environnementales THQE. Il offrira :

La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.

- 44 places d'hôpital de jour
- 24 postes de dialyse
- 6 salles de consultation
- 1 parking souterrain de 170 places

« Avec ces 100 lits et places supplémentaires, nous atteignons enfin l'objectif initial fixé pour répondre aux besoins de la population... tels qu'ils avaient été identifiés il y a 15 ans. Nous rattrapons aujourd'hui un retard que nous connaissons tous, pour donner à l'Ouest l'hôpital que sa population aurait dû avoir depuis longtemps. » indique M. SERAPHIN, Président du Conseil de Surveillance du CHOR.

« Avec ce bâtiment, nous apportons des réponses concrètes, attendues par la population et inscrites dans le Projet Régional de Santé 2023-2033. Concrètement, cela signifie pour nos patients : moins d'attente, plus de confort, moins d'hospitalisations complètes lorsque cela n'est pas nécessaire, et une meilleure coordination entre les différents professionnels qui les suivent — médecins, infirmiers, aides-soignants, secrétariats médicaux, pharmaciens. » indique Dr. DELPIRE.

Ce bâtiment répond en effet à des besoins identifiés dans le Projet Régional de Santé 2023-2033 afin d'améliorer la santé des Réunionnais et de lutter contre les inégalités de santé. Le CHOR va donc :

- Continuer de développer sa filière oncologique, car à La Réunion, le cancer demeure la première cause de décès
- Poursuivre le développement du virage ambulatoire
- Rattraper le retard de prise en charge vasculaire, car avec le vieillissement de la population, les besoins en soins cardiologiques se font de plus en plus pressants
- Améliorer la prise en charge des personnes âgées
- Améliorer la prise en charge de maladies chroniques telles que le diabète, car La Réunion connaît la prévalence la plus élevée de diabète en France

L'impact sur le territoire Ouest

L'extension du CHOR représente une transformation profonde au service de la population, de l'environnement et du développement économique local. C'est un projet responsable permettant :

- La création de près de 200 emplois médicaux et non médicaux supplémentaires
- L'injection de plusieurs dizaines de millions d'euros dans l'économie locale
- La poursuite des engagements RSE de l'établissement avec une politique RSE menée par le CHOR et labellisée niveau Or

« La pierre que nous posons aujourd'hui est la première pierre d'un projet que je pourrais qualifier d'humaniste, moderne, bienveillant, structurant pour le territoire de l'Ouest. » conclut M. COIPIET, Directeur de l'ARS La Réunion.

« Notre vision pour l'Ouest est construire, ensemble, un territoire résilient, connecté et tourné vers l'avenir, où le soin, l'habitat, l'économie et l'environnement avancent d'un même pas. La santé de nos concitoyens et le développement de notre territoire ne sont pas deux sujets séparés : ce sont les deux faces d'un même projet, celui d'un Ouest qui se donne les moyens de son avenir » rappelle M. SERAPHIN.

La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.

Rappel des financements

Sources de financement	Montant HT en €	%
UE - FEDER	10 000 000	36,51 %
Maître d'ouvrage CHOR	17 389 344,48	63,49 %
TOTAL	27 389 344,48	100 %

La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER



« Cet engagement traduit une conviction forte, l'égalité sanitaire passe par une répartition équilibrée de l'offre de soin sur l'ensemble du territoire et par la possibilité pour chaque Réunionnais d'accéder à des soins de qualité à proximité de son lieu de vie. » rappelle Mme. BELLO, Présidente de La Région Réunion.

Une synergie territoriale exceptionnelle

Le projet CHOR2030 repose sur une dynamique collaborative et le soutien des acteurs clés du territoire : la communauté médicale, la direction de l'établissement, le conseil de surveillance, l'Agence Régionale de Santé, l'Union Européenne, les usagers et leurs représentants.

« J'ai une conviction forte : CHOR2030 représente la transformation la plus importante depuis l'ouverture du CHOR en 2019. Et je souhaite d'ores et déjà remercier la communauté médicale et la Direction des soins [...] pour leur travail au quotidien : revoir les organisations, repenser les prises en charge, avec une seule boussole, celle d'une prise en charge optimale pour nos patients, couplée au bien-être professionnel de nos médecins et de nos soignants. » fait part Nathalie ROBIN-SANCHEZ, Directrice du CHOR-EPSMR.

*Ansanm, sa minm minm nout shömin
CHOR 2030 Ansanm pou nout dömin*

Contact presse : communication@chor.re - 0692 23 62 86

La construction du bâtiment ambulatoire est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER.

